



Lettre de liaison de l'ABC du 22 Février 2021

Chers ami(e)s,

Tout d'abord nous vous espérons en bonne forme malgré une situation sanitaire toujours difficile.

Pour tenir compte de certaines manifestations annulées en 2020 et en 2021, nous vous proposons de réduire exceptionnellement cette année l'adhésion à 14€. Ceux qui ont déjà réglé le montant habituel seront prochainement remboursés de la différence de 15€.

Le restaurant où se tient habituellement notre Assemblée générale nous a informés que leur réouverture n'aurait pas lieu au mieux avant avril et peut-être seulement début juin. A cette date notre A.G. perdrait son sens et nous avons décidé de l'annuler et de la reporter d'ores et déjà au 23 Janvier 2022.

Notre président, André Bertrand, nous a présenté sa démission à la date du 28 février 2021, soit avec la fin de l'adhésion 2020, tout en précisant qu'il « restait membre de l'ABC par amitié pour ceux qui organisent les sorties ». Nous le remercions très sincèrement pour le travail qu'il a apporté pendant cette année 2020 malgré la difficulté accrue par les circonstances sanitaires qui nous privent tous de visibilité.

Avec les changements de propriétaires pour nos deux revues, les difficultés d'organisation s'additionnent : il a en effet été difficile d'obtenir les réponses à nos questions sur les nouveaux tarifs aussi bien chez les deux éditeurs. De plus, Mille Miles, qui était d'abord prévu avec un redémarrage en trimestriel, finalement reste bimestriel. Vous trouverez ci-joint enfin ces tarifs spéciaux clubs pour ceux que cela intéresse.

Nos journées circuits vont pouvoir se dérouler aux dates prévues, bien sûr avec toutes les précautions sanitaires nécessaires. Vous trouverez ci-joint le bon d'inscription pour notre première journée circuit, celle de Fay de Bretagne :

Si couvre-feu à 18H le circuit sera juste fermé de 12H à 13H30 au lieu de 12H à 14H.

Pour cette journée, nous devons nous conformer aux directives de Loire Atlantique Développement quant au respect du protocole sanitaire Covid-19.

- seules les 50 premières inscriptions seront prises en considération.
- briefing 10 personnes maxi pour les pilotes en plein air.
- seront accessibles, la piste, deux boxes, deux sanitaires et lavabos uniquement, salle de réunion fermée.
- port du masque obligatoire lors des déplacements sur le site, notamment aux sanitaires.
- membres et personnels de l'organisation avec masques ou visières, du gel hydroalcoolique sera à disposition.
- des emplacements pour chaque participant seront matérialisés, afin de faciliter l'organisation nous vous remercions de nous indiquer ceux qui viendront avec des remorques.

Nous vous remercions par avance de votre implication pour le bon déroulement de cette journée.

A bientôt,
Alpinement,
Le bureau de l'ABC



ALPINE BRETAGNE CLUB

BULLETIN D'ADHESION 2021

Avant le 19 Février 2021

A retourner à :

Isabelle BIRET 15 La Favrie 44310 ST LUMINE DE COUTAIS

(En lettre Capitale)

NOM: _____ **Prénom:** _____

Date de naissance: ___/___/___ **N° Adhérent:** _____

Avez-vous été membre de l'ABC : OUI NON

Adresse: _____

Courriel (email): _____




Tél. Dom: _____ **Portable:** _____

Les courriers sont d'office envoyés par e-mail mais vous pouvez demander de les recevoir par la poste en cliquant cette case

	Voiture 1	Voiture 2	Voiture 3
Marque			
Modèle			
Année			
Couleur			
Immatriculation			
Assurance			

NOM :PRENOM :N° ADHERENT :

Tarif :

		Cochez	
Cotisation adhésion 2021  ALPINE BRETAGNE CLUB	14 € (pour 2021 au lieu de 29€)	<input type="checkbox"/>	Adhésion du 1 Mars 2021 au 28 Février 2022 (Obligatoire pour abonnement(s) au(x) magazines)
Abonnement 1 an  ALPINE MAGAZINE Du N°143 au N°148 (Avril-Mai 2021 à Février-Mars 2022)	24.50 € (au lieu de 35,70€ en kiosques)	<input type="checkbox"/>	(France Métropole) Pour ceux qui ont déjà réglé la somme de 17.50 €, veuillez svp régler la différence de tarif soit 7 € et joindre juste cette partie
Abonnement 1 an  LES CREATIONS DE JEAN REDELE Du N°105 au N°110 (Aout-Septembre 2021 à Juin- Juillet 2022)	28 € (au lieu de 35,40€ en kiosques)	<input type="checkbox"/>	(France Métropole) Vous pouvez maintenant vous abonner à Berlinette.
TOTAL :		 €

Je joins un chèque de.....€ à l'ordre de l'ABC.

Attestation relative à la détention du permis de conduire

J'atteste sur l'honneur être titulaire d'un permis de conduire en état de validité et correspondant à la catégorie du véhicule utilisé, j'atteste également être détenteur (trice) d'un nombre suffisant de points m'autorisant la conduite.

J'atteste également que le véhicule utilisé lors des manifestations organisées par l'association est bien assuré.

Fait à

Le

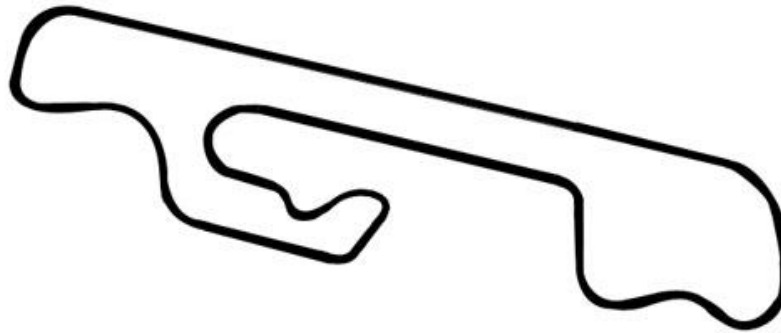
Signature (obligatoire)

27 Mars 2021

Circuit automobile de Fay de Bretagne (44)

INSCRIPTION à la journée du Samedi 27 Mars 2021
Ouverture des portes à 8H30.

A retourner à : Isabelle BIRET 15 La Favrie 44310 ST LUMINE DE COUTAIS **avant le 12 Mars 2021**



CIRCUIT DE FAY EN BRETAGNE

IMPORTANT UNE INSCRIPTION PAR PILOTE

Nom :Prénom :N° Adhérent :

Adresse :

.....

Téléphone : Mail :

MARQUE	MODELE	ANNEE	Immatriculation	N° contrat assurance

ATTENTION : Manches longues obligatoires pour pilotes et passagers, combinaison pour les monoplaces. Pots d'échappements homologués (**moins de 96 db**). Voitures acceptées : Alpine et Renault fabriquées à Dieppe, Renault sportives, autres voitures suivant acceptation du bureau.

En cas d'incident ou d'accident la remise en état des installations et matériels (ex: extincteurs) mis à disposition sera à la charge du pilote. L'ordre d'inscription sera celui de la réception du courrier.

Ouverture de la piste 9H30 à 12H/14H à 17H30. Ou 12H/13H30 si couvre-feu à 18H

ATTENTION : comme indiqué l'an dernier où il y avait encore une tolérance, cette année **LE HANS EST OBLIGATOIRE POUR LES MONOPLACES.**

Tarif adhérent: Journée complète : Voitures les plus anciennes, Alpine, Gordini jusqu'à 1984, + monoplaces, barquettes : **1 pilote adhérent 105 € / 2 pilotes adhérents 150 €**

Tarif adhérent: Journée complète pour les voitures après 1984 :
1 pilote adhérent 115 € / 2 pilotes adhérents 160€

Tarif non adhérent: Journée complète : **145 €**

Les sessions de roulage seront organisées par plateau suivant type de véhicule.

Je joins un chèque à l'ordre de l'ABC de €

A réception du courrier de confirmation, l'engagement est définitif et non remboursable.

Signature précédée de la mention " lu et approuvé" :

Veillez joindre une photocopie de votre assurance

ATTENTION : la société d'économie mixte Loire Atlantique Développement [LAD] gestionnaire du circuit automobile de Fay de Bretagne nous a informés de nouvelles conditions d'utilisation plus strictes du circuit retranscrites ci-après :

Le Département de Loire-Atlantique, propriétaire du Circuit, a procédé à l'automne 2018 à des travaux de renforcement de la clôture par la pose d'un double grillage en pied de clôture avec enfouissement d'une partie dans le sol, et ce afin d'empêcher toute nouvelle intrusion d'animaux sauvages [chevreuils, sangliers].

Cette sécurisation doit également être assurée par la fermeture impérative du portail situé à l'entrée du Circuit, tel que stipulé à l'article 4 du Règlement Intérieur. Nous vous remercions de bien vouloir veiller au respect de cette consigne. A cet effet, une fermeture automatique du portail est désormais programmée après une temporisation de 30 secondes. Bien entendu, il est formellement interdit de bloquer le portail en position ouverte, afin de ne pas endommager cet équipement.

Sur ce point, nous vous invitons à vous conformer audit article 4 du Règlement Intérieur :

"En cas de nécessité d'ouverture en continue, compte tenu par exemple d'arrivées successives à différents horaires, l'Organisateur assurera une présence de son personnel au niveau du portail d'entrée, ou bien s'organisera pour regrouper les arrivées à heures fixes."

Nous sommes conscients que cette contrainte peut vous imposer de revoir votre mode de fonctionnement. C'est pourquoi, nous étudions la possibilité d'une ouverture du portail à distance, des boxes et du Bureau de Piste.

En attendant, il convient de bien communiquer vos numéros de téléphones mobiles à vos utilisateurs afin qu'ils puissent vous contacter pour l'ouverture du portail.

Nous profitons de la présente pour vous rappeler également les **nouvelles consignes de sécurité à respecter par les utilisateurs auto du Circuit, conformément à la réglementation sportive en vigueur, et notamment : casque obligatoire pour toute catégorie de véhicule, RFT (Retenue Frontale de Tête, communément appelée HANS) pour les voitures non homologuées route.**

Gaël ROBERT, Responsable de Piste, se tient à votre disposition sur ce sujet si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Enfin, vous trouverez à votre disposition dans la salle de réunion du bâtiment du Circuit, un cahier vous permettant de nous faire part de vos remarques, observations, suggestions, que vous pouvez également nous transmettre par mail. Nous tâcherons d'y répondre dans les meilleurs délais.

👉 Nous faisons donc appel aux bénévoles pour assurer une présence à l'accueil portail sans laquelle cette journée sera perturbée.